

Désignation de l'entreprise		AG CONSULTING				Néant *	
Adresse de l'entreprise		1 Rue		DU HAMEAU DE BRETAGNE	91150	MORIGNY-CHAMPIGNY	
SIRET		8 8 4 6 0 3 2 7 5 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		6		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N clos le 2025-06-30			
ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	Net	
				1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	5 875	086	5 875	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	5 875	098	5 875	
	Total général (I + II)		110	5 875	112	5 875	
PASSIF						Exercice N	NET
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000		
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	181		
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves {	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132		
	Report à nouveau			134	2 421		
	Résultat de l'exercice			136	(2 883)		
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I		142		1 719		
Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	1 756		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172		
	Comptes courants d'associés			173	2 400		
	Autres dettes			175			
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III		176		4 156		
Total général (I + II + III)		180		5 875			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Designation de l'entreprise		AG CONSULTING				Néant ☐	Exercice N clos le		
A - RESULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)						2025-06-30	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue *	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			Services *		217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée *							224	
	Subventions d'exploitations reçues							226	
	Autres produits							230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stock (marchandises)							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							240	
	Autres charges externes		(dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)				242	2 621	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)				243		244		
	Rémunérations du personnel							250	
	Charges sociales							252	
	Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39,1-2°, al.3 du CGI)				255		254		
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262	262	
			Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)							264	2 883
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(2 883)	
Produits financiers						(III)	280		
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		347		300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348		(VI)			
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(2 883)	
B - RESULTAT FISCAL		Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2				312		314	2 883
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles				322				
	Impôts et taxes non déductibles				324				
	Divers dt intérêts excédentaires cptes crds d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)				249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342	
				Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181			
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser -BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créance report en arrière du déficit				346			350
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				645			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				648			
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéf. c. 1, déf. c. 2					352		354	2 883
Déficits	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéf. c. 1, déf. c. 2					370		372	2 883
I REINTEGRATIONS DIVERSES							Montant	
II DEDUCTIONS DIVERSES							Montant	

3 IMMOBILISATIONS -AMORTISSEMENTS -PLUS-VALUES -MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD

2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

AG CONSULTING

Néant ☒

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		ACTIF IMMOBILISE											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	0	406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	0	422	0	424	0	426	0				
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels ¹⁾	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (3)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres Immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15% ou 12,8%	0 %					
Total	578	590	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

AG CONSULTING

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS -AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	0	603	0	605	0	607	0	
	Autres provisions réglementées *	610	0	612	0	614	0	616	0	
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0	
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0	
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0	
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0	
TOTAL		680	0	682	0	684	0	686	0	

A MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	0	683	0
Autres immobilisations incorporelles	700	0	705	0
Terrains	710	0	715	0
Constructions	720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage	730	0	735	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	0	745	0
Matériel de transport	750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles	760	0	765	0
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD

780

0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)»

982

0

Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)»

982 bis

0

Nombre d'opérations sur l'exercice (2)»

982 ter

0

Déficits imputés

983

0

Déficits reportables

984

0

Déficits de l'exercice

860

2 883

Total des déficits restant à reporter

870

2 883

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I) de l'art. 154 bis du CGI)	325	0	381	0
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	0	380	0
N° du centre de gestion agréé				388	0

Montant de la TVA collectée:	374	0
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	0
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI ¹	397	0

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent. ²

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-ND1-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : _____ Néant ☒ *

Exercice ouvert le : _____ et clos le : _____ Données en nombre de mois

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
---	-----

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024		016
Date de cessation			

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

Exercice clos le 2025-06-30

SIREN 884603275

Dénomination de l'entreprise AG CONSULTING

Adresse (voie) 1 Rue DU HAMEAU DE BRETAGNE

Code postal 91150 Ville MORIGNY-CHAMPIGNY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20
Total des lignes 901 + 903	905	2	Total des lignes 902 + 904	906	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre(2)	Mme	Nom de famille	TSAKIRI	Prénom(s)	GEORGETA
Nom d'usage		% de détention	25	Nb de parts ou actions	5
Naissance : Date	1954-05-31	N° de département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	
Titre(2)	Mme	Nom de famille	TSAKIRI	Prénom(s)	ANDRA MARIA
Nom d'usage		% de détention	75	Nb de parts ou actions	15
Naissance : Date	1992-01-30	N° de département		Commune	
Adresse : N°		Voie		Pays	
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient
directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

Exercice clos le 2025-06-30

SIREN 884603275

Dénomination de l'entreprise AG CONSULTING

Adresse (voie) 1 Rue DU HAMEAU DE BRETAGNE

Code postal 91150 Ville MORIGNY-CHAMPIGNY

I-NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

0